

AR Prefecture

005-210500237-20210908-2021_09_179-DE
Reçu le 14/09/2021
Publié le 14/09/2021



DELIBÉRATIONS N°179
CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 SEPTEMBRE 2021

DEL 2021.09.08/179

Thème :
FINANCES

Le **mercredi 08 septembre 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Objet :

Marché couvert –
Actualisation du plan de
financement

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Monique OLLAGNIER, Yoann LAGIER, Sandrine CORDIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Maud GADE, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Elie HAMDANI, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Convocation :

Date : 02/09/2021

Affichage : 02/09/2021

Étaient représentés :

Richard NUSSBAUM donnant pouvoir à Yoann LAGIER
Annie ASTIER-CONVERSEZ donnant pouvoir à Élisabeth FAURE
Jean-Marc CHIAPPONI donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Christian FERRUS
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à André MARTIN
Christophe OSTI donnant pouvoir à René MICHEL
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE

Nombre de membres du
conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 26

Nombre de
suffrages

exprimés : 33

Absents excusés :

Richard NUSSBAUM, Annie ASTIER-CONVERSEZ, Jean-Marc CHIAPPONI, Corinne ASCHETTINO, Michèle SKRIPNIKOFF, Christophe OSTI, Renaud PONS

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20210908-2021_09_179-DE
Reçu le 14/09/2021
Publié le 14/09/2021

VU

La délibération du conseil municipal n°2021.01.27/20 en date du 27 janvier 2021 approuvant le transfert du skate park et la réalisation de l'opération d'aménagement d'un marché couvert ;

CONSIDERANT

l'ajustement du programme de travaux visant à proposer un lieu :

- plus lumineux, par la création d'ouvertures dans les pignons
- plus vaste, par la démolition de locaux intérieurs
- dont les accès seraient plus confortables, par l'ajout d'un auvent sur la façade ;

CONSIDERANT

la réévaluation de l'estimation du cout des travaux à 300 000 € HT ;

CONSIDERANT

les travaux de la commission ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS, DEPLACEMENTS, TRAVAUX réunie le 06/09/2021,

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De valider la réévaluation de l'enveloppe financière de l'opération ;
- D'actualiser le plan de financement comme suit :

État (22%)	66 000,00 €
Département (30%)	90 000,00 €
CCB (14.4%)	43 200,00 €
Autofinancement (33.6%)	100 800,00 €
Total	300 000,00 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

AR Prefecture

005-210500237-20210908-2021_09_179-DE
Reçu le 14/09/2021
Publié le 14/09/2021

POUR : 25
CONTRE : 7

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2021.09.08/179

PUBLIÉE LE : **14 SEP. 2021**

Le Maire,
Arnaud MURGIA

